

Extension du Centre nautique à Saint-Dizier



DOSSIER DE PRESSE

JUILLET 2017

Lundi 31 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extension du Centre nautique à Saint-Dizier : L'agglomération choisit l'agence BVL Architecture

Au terme d'un concours qui a vu trois agences d'architecture en compétition, la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise (62 000 habitants – Grand Est) a retenu le projet de l'agence BVL Architecture pour l'extension de son Centre nautique. Les travaux devraient débuter en mars prochain pour une durée d'un an.

La Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise souhaite améliorer l'offre de détente et de loisirs du Centre nautique de Saint-Dizier ouvert en 2004. Il s'agit, par ailleurs, de renforcer la fréquentation, notamment estivale. Au terme du concours de maîtrise d'œuvre lancé en janvier 2017 elle a choisi l'agence parisienne BVL Architecture, ayant initialement œuvré sur la construction de l'équipement.

« Une des contraintes majeures que pose l'exécution des travaux de réhabilitation de l'espace 'forme' et de l'extension du Centre nautique concerne de manière évidente les problèmes engendrés par les travaux eux-mêmes dans la perspective du maintien en fonctionnement des divers pôles.

Le projet pour apporter pleinement satisfaction, propose un juste équilibre de travaux et leurs faisabilités technique et architecturale. Ces deux facteurs permettent ainsi de libérer un budget de signalétique, de ravalement de façades, de reprises ponctuelles de désordres indispensables à l'image et au confort global du centre nautique. »

La Communauté d'agglomération avait lancé un large appel à candidatures et en avait reçu huit conformes sur la totalité. En mars 2017, le jury avait ainsi sélectionné trois candidats pour rendre une esquisse. BVL Architecture était en lice avec Atlas Architectes et Atelier 208. Au total, ce sont trois remarquables projets qui ont été rendus mais c'est celui de BVL Architecture qui a été retenu par le jury de concours au regard des critères d'évaluation : architecture, techniques, environnement, esthétiques...

Les travaux devraient débuter en mars 2018 et être achevés en mars 2019. Le coût total du projet est estimé à 2.6 millions d'euros hors taxes. À ce titre, des subventions ont été sollicitées auprès de plusieurs partenaires, notamment institutionnels comme le Conseil départemental de Haute-Marne et la Région Grand Est. A ce jour, l'Etat et le GIP 52 se sont engagés à accompagner les travaux.

L'agence BVL Architecture est spécialisée dans la réalisation de centres aquatiques, de piscines et d'équipements sportifs. Elle en a d'ailleurs réalisé de nombreux à travers toute la France. Dernièrement, elle a livré la piscine du parc du Poutyl, à Olivet (45).

Avec ce projet, la Communauté d'agglomération souhaite améliorer l'offre de détente et de loisirs du Centre nautique afin d'accroître la fréquentation, notamment en été. Ouvert en 2004, il est implanté sur la presqu'île du canal *Entre Champagne et Bourgogne*, à proximité du multiplexe Ciné Quai et de la halte nautique, faisant du quartier un pôle de loisirs et de tourisme. Ce projet d'extension s'inscrit dans la politique d'attractivité menée par la Communauté d'agglomération, par le biais d'aménagement d'équipements structurant le territoire, comme la salle de spectacle Les Fuseaux inaugurée en 2014.

Contact presse :

Emmanuelle Schmitt

Attachée de presse

Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise

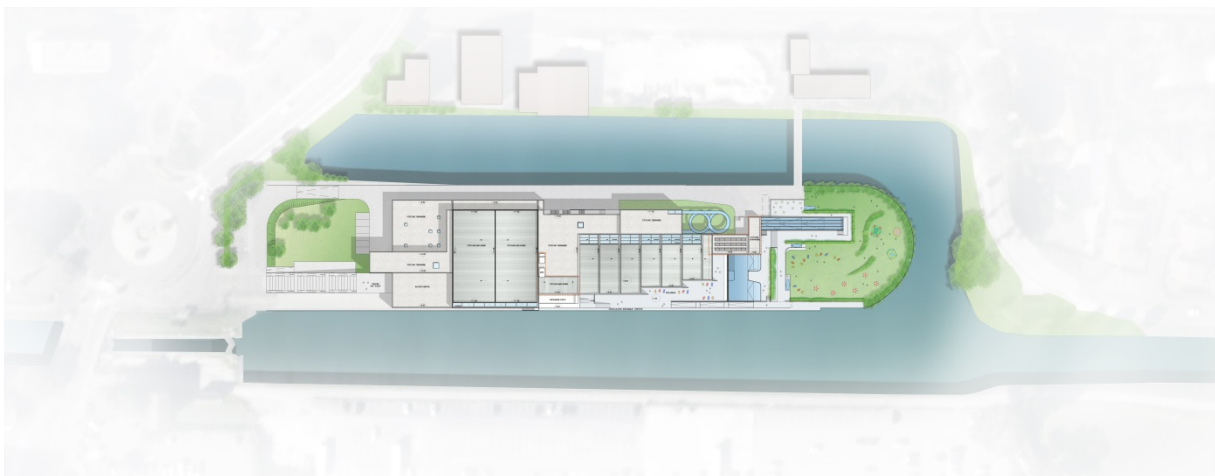
Tél. : 03 25 07 31 61

Courriel : eschmitt@mairie-saintdizier.fr

Le projet en détail



Le nouveau bassin extérieur se connecte de plain-pied, en prolongeant la plage intérieure, et permet l'accessibilité automnale et hivernale aisée pour tout type de public. Le bassin extérieur est décomposé en deux espaces d'eau à vocation distincte. Le premier est un espace de détente calme avec banquettes et éléments immergés massants. Possédant une façade transparente sur le canal pour renforcer son impact visuel, le second se compose d'un espace plus animé avec un ensemble de mouvements d'eau propice à l'amusement.





Ces deux espaces, de profondeur adaptée à leur attractivité, sont complémentaires des bassins intérieurs existants. Depuis les berges du canal, les activités du centre nautique sont à la fois perceptibles comme protégées. C'est ce juste équilibre d'un équipement majeur qui est recherché dans la logique évolutive de ce quartier comme pôle de loisirs. Le pentagliss est volontairement semi-enterré afin d'en limiter la hauteur et donc faciliter l'accessibilité depuis le cheminement couvert et vitré depuis la halle bassins existante.



Le fitness humide vient s'insérer en lieu et place du fitness existant et devient un lieu exclusif d'accueil de saunas et de hammam.



Le fitness-remise en forme sec occupe l'intégralité du plateau supérieur surplombant à la fois le bassin sportif comme les plans d'eau ludiques.



BVL Architecture

L'agence

L'architecture de BVL se conçoit sous la dictée de trois cogérants avec l'implication d'une équipe de 25 architectes et collaborateurs permanents et en deux lieux distincts, à Paris et à Limoges. Les trois associés ont su construire une véritable identité architecturale et réaliser des équipements particulièrement qualitatifs. Ensemble, ils ont fait évoluer leur approche avec une manifestation de leurs préoccupations urbaines, fonctionnelles, techniques, environnementales de plus en plus rigoureuse et une expression de leurs concepts et de leurs détails de construction de plus en plus affinés. La synthèse « architecture/technique/économie » est effectuée à chaque étape de développement du projet de manière à en maintenir l'adéquation financière et qualitative. BVL architecture prône le plus large dialogue avec le maître d'ouvrage lors de la mise au point du projet, ainsi que lors des choix des grands principes techniques, esthétiques déterminants la qualité de celui-ci.

Parcours

BVL architecture développe son activité principalement dans le cadre de la commande publique. Très tôt, confrontée au principe du concours, l'agence développe son savoir-faire par une participation régulière depuis plus de 10 ans sur ce type de procédure grâce à laquelle le parcours de l'agence s'est ponctué de réalisations clés et d'importance telles le Centre Aquatique de Saint Geours de Maremme et de Pôle Sportif de l'INSEP, qui ont permis son évolution qualitative et rigoureuse. L'agence s'ouvre les portes des équipements aquatiques et sportifs qui deviennent sa principale activité, tout en diversifiant son champ d'investigation vers d'autres approches programmatiques, notamment dans les secteurs de l'enseignement et des équipements médico-sociaux. L'agence forte de riches expériences, continue aujourd'hui son travail de recherche architecturale qualitative au service des utilisateurs.



Pôle Sportif INSEP / PARIS

Les autres projets non-retenus

Atelier 208

« Dans ce projet, les espaces créés se perçoivent en fonction d'un plus large bâti. Nous ne sommes pas aspirés par eux, mais connectés à une multitude d'espaces mis en relation les uns les autres. 'Le site précède le programme'. Pour nous, la mémoire du lieu, la mise en réseau des différentes facettes du site, et la lecture en épaisseur d'un projet tel un processus et non un produit fini sont les véritables clés de lecture. C'est sur ce postulat que le projet s'est tissé, dans ses dimensions d'urbaniste, de paysage et d'architecture. Ainsi, la volumétrie et la matérialité des nouveaux espaces du centre nautique s'affichent dans un respect de la logique du bâti existant. L'implantation du bâtiment est largement dictée par la géométrie de la parcelle, ainsi que par une volonté d'insertion urbaine, paysagère et bioclimatique. Sur un axe Est-Ouest, la façade sud, apporte noblesse et consistance à l'équipement. Celle-ci se formalise en 'front bâti', et les espaces restructurés apparaissent sous l'utilisation rythmées de panneaux de façades en bois composite, ou sous la forme d'une extension vitrée. Dans le prolongement de cette façade Sud se développent les espaces extérieurs, en proue sur le canal. »



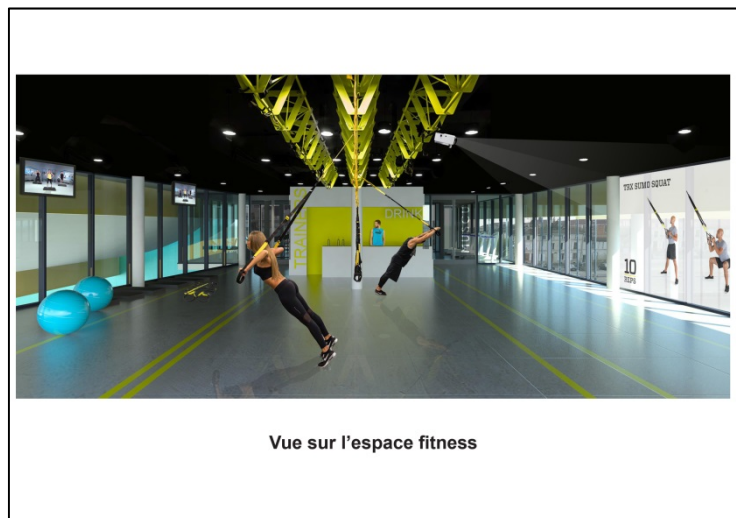
Vue vers solariums



Vue du bassin nordique



Vue sur l'espace bien-être



Vue sur l'espace fitness

Atlas Architectes

« Pelouse calme ou familiale, solarium plein Sud, espaces de jeux et de spectacle, zone de structures gonflables, espaces sportifs avec beach volley et fitness outdoor, sans oublier une zone de restauration. Toutes les conditions sont ici remplies pour offrir à l'utilisateur une expérience unique et conviviale. La mise en scène des volumes végétaux structure l'espace, et trace également des perspectives urbaines comme sur l'ancienne usine Miko. Les liens avec le canal pourront être soulignés par un travail sur les quais (mis en accessibilité) et par la réalisation d'un encorbellement en bois au niveau de l'espace bien-être qui requalifie son socle et anoblit le lien. Le parti pris de sobriété que nous avons adopté répond à la fois à notre analyse architecturale de l'existant et à une démarche pragmatique soucieuse de la contrainte budgétaire. L'échelle du bâtiment, sa volumétrie complexe, son effet de masse, sa frontalité bâtie nous ont incité à promouvoir une intervention empreinte de simplicité qui accompagne et complète discrètement les lignes existantes. La fonctionnalité et le ressenti des usagers ont primé sur le geste ostentatoire. Le projet joue avec les délaisés volumétriques pour achever les formes et proposer une compacité favorable aux continuités des cheminements internes et externes. L'espace bien-être et l'espace fitness trouvent ainsi leur requalification ou leur place au cœur du bâtiment tout en suscitant des transparences intérieures et des échappées visuelles sur le canal et l'environnement urbain. La forme ondulante du pentagliss vient désormais ponctuer le centre nautique pour tomber en cascades jusqu'au solarium végétal. Son développé linéaire et sa hauteur sont exploités pour implanter dans son prolongement l'espace de mise à l'eau du bassin nordique et en dessous des sanitaires proches de food truck. Les différents désordres du bâtiment actuel identifiés dans le programme sont pris en charge dans le cadre du projet pour obtenir en finalité un Centre nautique pérenne et affranchi des nuisances qui altèrent aujourd'hui le vécu quotidien des usagers et des exploitants. L'enrichissement de l'offre extérieur du centre nautique peut alors s'exprimer pleinement et garantir son attractivité permanente au fil des saisons. »



Vue depuis le canal



Vue sur le bassin nordique



Vue sur mise à l'eau bassin nordique



Vue sur hammam et sauna 2